

# Commune du VEUREY-VOROIZE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION)

## ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond topographique)

**Légende :**

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
<b>R</b> Zones d'interdictions	I <sup>1</sup> , I <sup>1</sup> , I <sup>2</sup> , I <sup>2</sup> , I <sup>2a</sup> : inondations en pied de versant
<b>B</b> Zones de projet possible sous maîtrise collective	M : marécages
<b>B</b> Zones de contraintes faibles	T : crues de torrents et des ruissaux torrentiels
<b> </b> Zones sans contrainte spécifique	V : ravinements et ruissellements sur versant
	G, g1, g2 : glissements de terrain
	P, p, p0 : chutes de pierres
	S : suffosion (voir encart au 1/25000)

Pour la suffosion : voir encart au 1/25 000  
 Vu, pour être annexé à mon arrêté du 7 sep 2007  
 pour le préfet et par délégation  
 Gilles BARSACQ

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :  
 \* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

\*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

SCAN EDR © IGN 01

Réalisation : Alp'Géorisques    Etabli le : Mars 1999    Echelle : 1/10000  
 Édition : Alp'Géorisques    Modifié le : Mai 2007



Zones majoritairement soumises aux inondations de l'Isère. (voir P.P.R.I.)

**B** Zones de contraintes faibles (Suffosion)  
 Echelle : 1/25000